



115 Route du Vernéa  
38440 MOIDIEU DÉTOURBE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
ARRÊTÉS DU MAIRE

Commune de  
MOIDIEU-DÉTOURBE

Arrêté N°	Objet
2024-C-013	Règlement de la circulation sur VC2 – Route de La Détourbe – Réfection voirie - Vialette

Le Maire de la Commune de MOIDIEU-DETOURBE,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2213-2 concernant les pouvoirs de police du Maire en matière de circulation ;

**Vu** la demande de du Groupe Cheval (Contact : Jordan Vialette au 04.74.87.14.37. ou j.vialette@groupecheval.fr) pour effectuer : Réfection voirie ;

**Considérant** qu'il importe de faciliter l'accomplissement de cette mission sur la VC2 Route de La Détourbe, entre le no 2350 et le no 2600 ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** - Les travaux sur cette portion de La Route de La Détourbe, seront entrepris entre le 1<sup>er</sup> juillet à 12h et le 07 juillet 2024, pour une durée de 5 jours ;

**Article 2** – La circulation sera barrée, pendant la durée des travaux, sur cette portion de voie ; La déviation sera par la R502 et Les Guinetières ;

**Article 3** – Le demandeur devra se référer aux instructions délivrées par Vienne Condrieu Agglomération du Pays Viennois ;

**Article 4** – Le demandeur devra laisser le passage du véhicule de ramassage des ordures ménagères le lundi matin (contact : 04.74.53.45.16.) ;

**Article 5** – Le demandeur devra se référer aux horaires des bus, afin de leur laissant libre circulation (Service transport Vienn Agglo au 04.82.06.33.15. et Service Transisere au 04.74.87.93.00. et 04.76.70.83.20.) ;

**Article 6** - La signalisation appropriée de restriction (à indiquer en amont) et de protection du chantier est à la charge et sous la responsabilité du demandeur.

A charge à l'entrepreneur d'informer les riverains de la gêne occasionnée et de mettre en place la déviation appropriée, en laissant l'accès libre pour les services de secours.

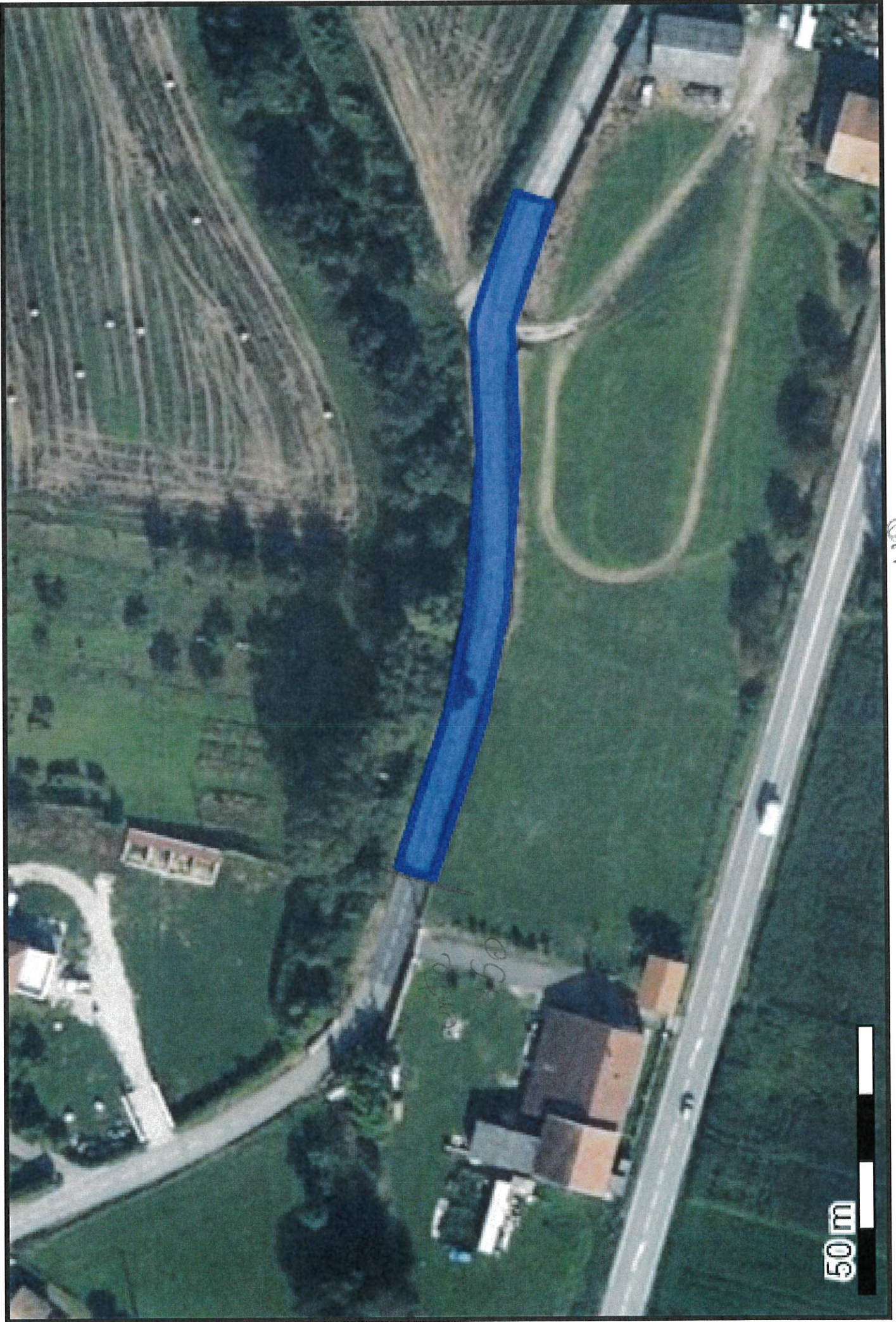
**Article 7** - Ampliation de cet arrêté sera transmis à Vienne Condrieu Agglomération, au Département, à la brigade de gendarmerie de Vienne Sud et à l'entreprise effectuant les travaux.

Fait à Moidieu-Détourbe, le 26 juin 2024

Le Maire,  
Christian PETREQUIN



Publiée sur le site [www.moidieu-detourbe.fr](http://www.moidieu-detourbe.fr) le :



entre 2350 → No 2600

50 m